

#synergies



Commission Locale des Usagers

16 novembre 2021

Ensemble, conjugons nos énergies.

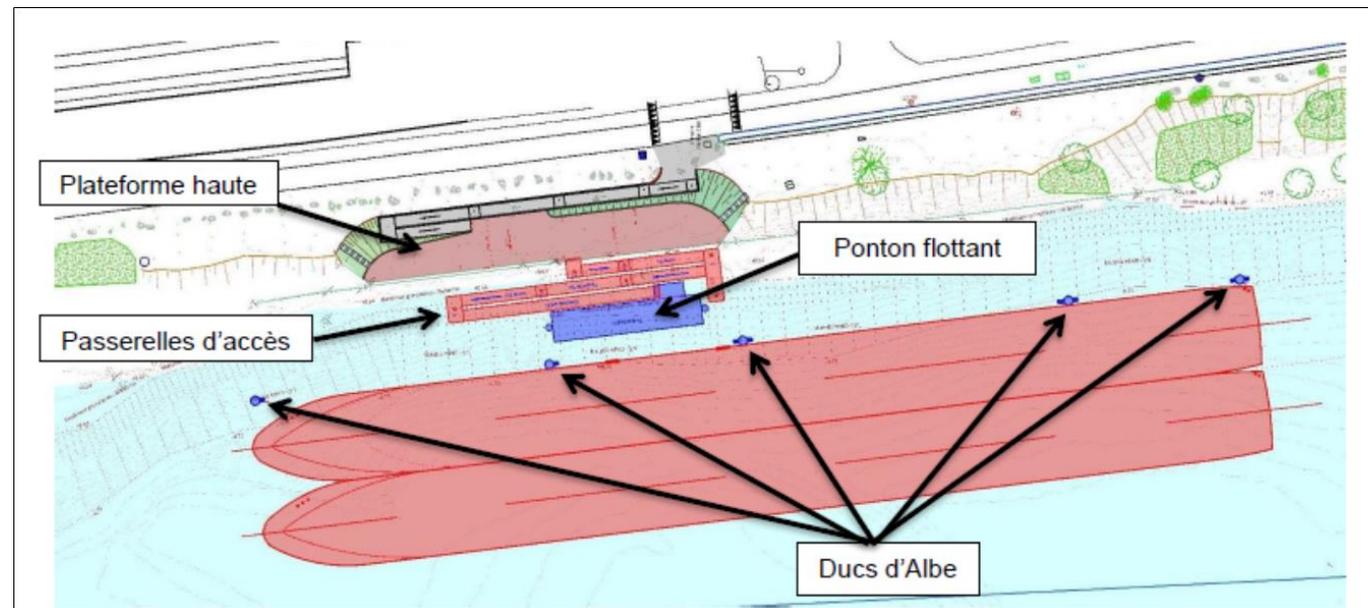


SITE D'ARLES – Appontement à BAP et Bornes

07/12/2021 - 2

Arles :

- Volonté du territoire de disposer d'un appontement équipé de bornes d'alimentation électrique.
- En conséquence livraison d'un ensemble appontement + 4 bornes HP (3MW/4225A) simultanément, avec une réalisation phasée : réalisation de l'appontement puis installation des bornes.
- Avancement : lancement des phases consultation des entreprises et autorisations administratives
- Début des travaux pour l'appontement dès prolongation (en janvier 2022 ?), et pour les bornes à partir d'octobre 2022. Objectif : livraison en avril 2023.



PROJET DE DÉPLOIEMENT DE BORNES ÉLECTRIQUES HAUTE PUISSANCE À QUAI

07/12/2021 - 3

- **10 sites identifiés** : Lyon quai Fillon / Ste Colombe / Vienne / Valence / Avignon / Viviers / Tarascon / Tain / Arles (projet spécifique) / Port Saint Louis
- Réalisation en 2021-22 des études au stade avant projet pour les 10 sites
- Réflexion en 2021-22 sur la stratégie de déploiement des bornes (études/réalisation/exploitation)
- Réalisation et mise en service sur les 2 prochains plans 5Rhône, en deux temps : premières mises en service en 2025, finalisation en 2027



ABONDEMENT DU PAMI DE VNF PAR LES PLANS 5RHÔNE DE CNR

- ❑ **Contexte** : CNR accompagne de longue date le verdissement du bassin du Rhône et de la flotte fluviale y naviguant :
 - Déploiement de bornes électriques à quai
 - Projets ÔH2 Port de Lyon et Quai des Energies
 - Accompagnement financier, au cas par cas, de projets de remotorisation
 - Financement du Schéma directeur des besoins en énergies nouvelles pour la flotte fluviale du bassin Rhône Saône, porté par VNF
 - Etude sur les services à terre aux navigateurs
 - Participation aux Engagements pour la Croissance Verte (ECV) du secteur fluvial
- ❑ **Action** : Dès prolongation de la concession, abondement du Plan d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation (PAMI) de VNF par les Plans 5Rhône de CNR.
- ❑ **Cible** : Propriétaires de bateaux de transport de fret ou de passagers (y compris bateaux promenade et de plaisance).

ABONDEMENT DU PAMI DE VNF PAR LES PLANS 5RHÔNE DE CNR

- ❑ **Actions éligibles :** changement des motorisations thermiques actuelles vers des motorisations plus vertueuses sur le plan environnemental.
Priorité accordée à des projets innovants, comportant une part de R&D, visant en priorité des motorisations hybrides, tout électrique ou hydrogène.
L'objectif est en effet d'anticiper le durcissement à venir de la norme EMNR et de franchir dès à présent le pas du thermique tout en tenant compte de la durée de renouvellement des moteurs / bateaux.
- ❑ **Conditions :**
 - équiper son unité fluviale d'une motorisation alternative (hybride, hybride rechargeable, 100 % électrique, hydrogène) ;
 - disposer d'une ACV permettant de qualifier une technologie plutôt qu'une autre ;
 - s'assurer que le financement de CNR, associé à celui des autres partenaires, joue suffisamment son rôle d'effet levier ;
 - s'assurer du maillage sur le bassin de dispositifs d'avitaillement ad hoc.
- ❑ **Périmètre géographique :** Rhône et connexions au Rhône (via canal de Savières par exemple).
- ❑ **Enveloppe :** fixée dans la maquette du Plan 5Rhône à hauteur d'1 M€ sur la totalité du 1^{er} Plan 5Rhône.

CLUB DE LA CROISIÈRE RHÔNE-SAÔNE



- Fédérer et représenter l'écosystème de la croisière fluviale
- Créer du lien entre les professionnels de la croisière fluviale et les territoires est nécessaire pour le maintien et le développement de cette activité sur le bassin
- Répondre aux enjeux de la filière :
 - Tendre vers un tourisme plus vertueux 
 - Renforcer les retombées économiques pour les territoires 
 - Améliorer le niveau de service des sites d'escales 
 - Donner une meilleure visibilité touristique de l'axe 
- Rôle et missions :
 - échanges d'expérience
 - animation, organisation d'évènements et de groupes de travail
 - élaboration de propositions et de doctrines

Pilotage : CNR + VNF

Mise en œuvre : Réunions plénières biannuelles, groupes de travail thématiques, réunions ponctuelles

Club = réseau technique des acteurs de la croisière fluviale
Pas de création de structure ad hoc, gouvernance souple

CLUB DE LA CROISIÈRE RHÔNE-SAÔNE

07/12/2021 - 7

FEUILLE DE ROUTE 2021-2023 – 5 axes de travail :

Axe n°1 – Fédérer les acteurs

Axe n°2 – Améliorer l'accueil et le niveau de service des escales

Axe n°3 – Rendre plus acceptable la filière de la croisière fluviale

Axe n°4 – Anticiper l'offre touristique de demain

Axe n°5 – Définir une politique commune de promotion de l'axe



11 actions dont 6 groupes de travail à créer

Clubs locaux

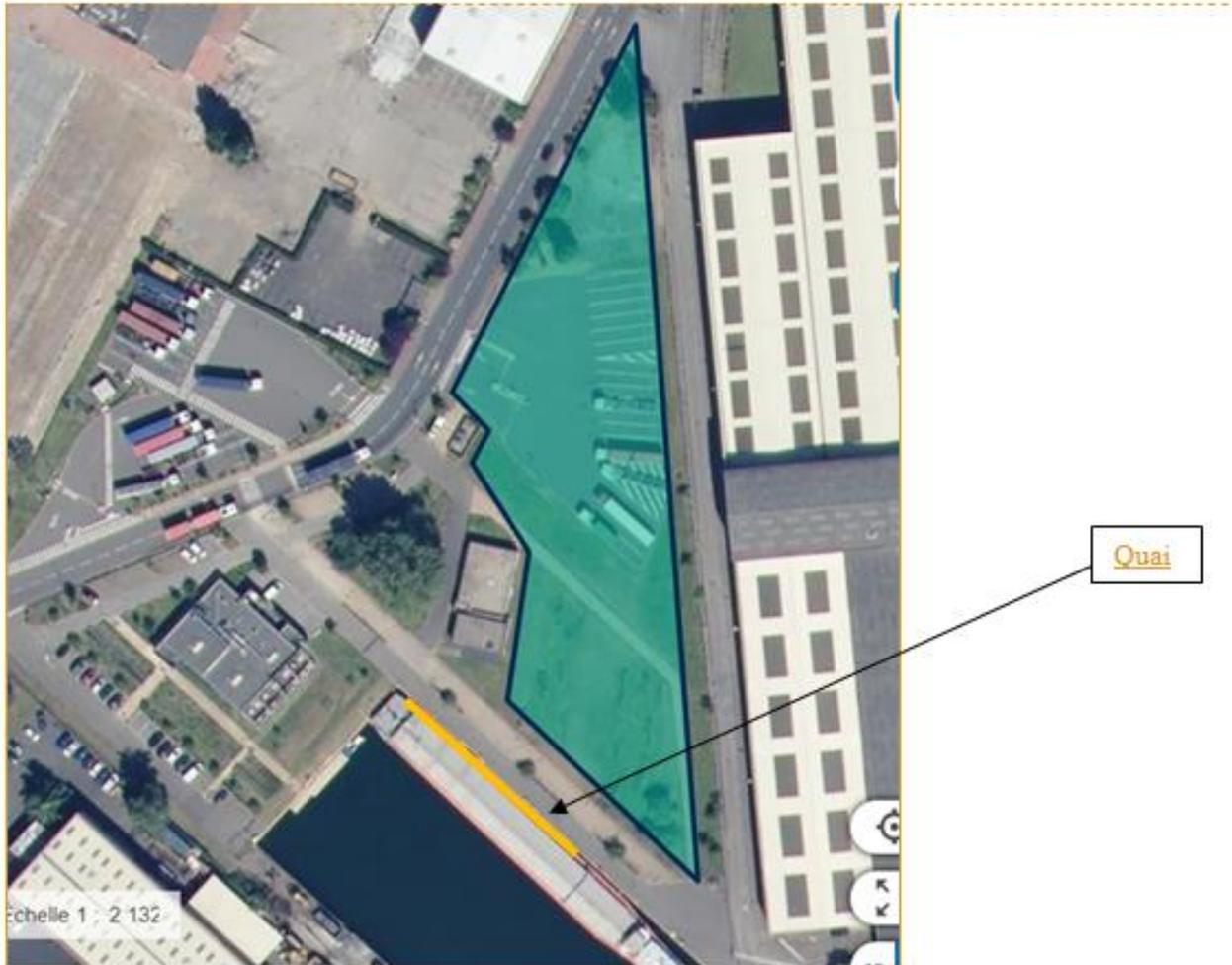
Charte commune d'accueil aux escales

Croisière durable

Avitaillement local

Actions de promotion

Enquête auprès des tours opérateurs



- Juin 2021 : **deux appels à projets** lancés par CNR et VNF pour la valorisation en logistique urbaine fluviale d'un quai situé sur le Port de Lyon et de 3 quais en centre-ville
- Un acteur retenu : ULS
- Lien fort avec l'Hôtel de logistique urbain
- Plusieurs marchandises visées
 - Messagerie (petit colis)
 - Farine
 - Boissons

PROJET DU GROUPE PRADIER

Le transport fluvial au service de l'économie circulaire

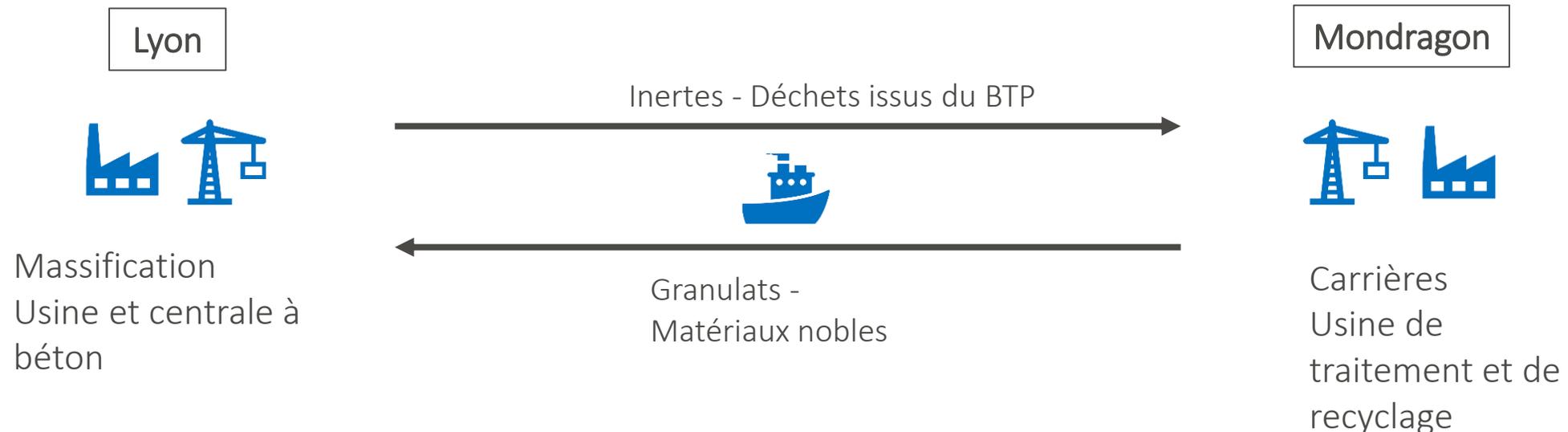
Courant 2021, le groupe Pradier s'est installé sur une parcelle du Port de Lyon afin de développer un circuit d'économie circulaire entre ce site et celui de Mondragon.

L'objectif du projet est de valoriser les déchets issus des chantiers de déconstruction de la Métropole, pour les traiter et les réinjecter dans les chantiers de construction.

Sur la parcelle de Lyon : Massification et transit des déchets, et installation d'une centrale et d'une usine à béton pour leur valorisation.

Sur la parcelle de Mondragon : Proximité immédiate de la carrière, et sur site portuaire se trouve une usine de traitement et de recyclage des déchets.

Trafic potentiel annuel : entre 250 k et 300k tonnes, grâce aux rotations de 3 bateaux.



#synergies



2 rue André Bonin
69316 LYON CEDEX 04 - FRANCE
Tél. : +33 (0)4 72 00 69 69

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

— L'énergie revient aux territoires

